

JPO – BTSA Technico-commercial – Cibeins

FOIRE AUX QUESTIONS

1) Quelles sont les conditions pour entrer en BTSA TC UJAC ?

☞ Le BTSA TC UJAC (Univers Jardins et Animaux de Compagnie) proposé uniquement en voie scolaire au lycée de Cibeins est inscrit sur la plate-forme Parcoursup.

Les candidats formulent leur vœu d'entrée dans la formation directement et uniquement sur Parcoursup. Il y a 30 places disponibles. En 2021, 322 vœux ont été formulés. 94 candidats ont reçu une proposition d'admission. Un soin particulier doit être porté à la rédaction de son projet d'orientation lors de la formulation du vœu.

La commission d'examen des vœux qui établit le classement étudie l'ensemble des dossiers. Elle est constituée du coordonnateur de la filière, des professeurs principaux de chaque niveau et des enseignants des matières techniques.

Sont attendus pour entrer dans la formation le goût pour la communication, de l'intérêt pour le commerce et pour les produits du secteur de l'animalerie et/ou de la jardinerie (vivants, alimentation, accessoires, conseils).

2) Comment sont organisés les périodes de stage ?

☞ La formation dure deux ans. Il y a 12 semaines de stage inscrites dans l'organisation de la formation, qui peuvent être complétées par des semaines supplémentaires prises sur les vacances.

Ces périodes sont réparties de la manière suivante :

- **En première année :**
 - 2 semaines de découverte du secteur de second choix : jardinerie ou animalerie
 - 6 semaines au titre du stage principal en magasin ou chez un grossiste dans les secteurs de l'animalerie, jardinerie ou autres fournisseurs en équipements.
- **En deuxième année :**
 - 4 semaines de stage au titre du stage principal au sein de la même structure qu'en première année. Ce stage principal est le support d'une épreuve terminale orale de soutenance de situations professionnelles vécues.

Les stages sont à trouver par les élèves qui sont accompagnés dans leur recherche par l'équipe enseignante. Une période chez un fournisseur afin de développer les compétences en B to B c'est-à-dire le commerce interentreprises.

Le permis de conduire n'est pas une condition pour entrer en formation. Ne pas en être titulaire peut être toutefois un facteur limitant pour trouver une structure d'accueil.

3) Qu'est-ce que la semestrialisation ?

☞ Actuellement la semestrialisation n'est pas mise en œuvre dans le cadre de l'obtention du diplôme. La validation de diplôme repose sur le passage de Contrôles en Cours de Formation (CCF) et trois épreuves finales (juin de la deuxième année).

4) Quels sont les EIL proposés ?

☞ L'EIL (Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement) répond aux centres d'intérêts de nos étudiants en plaçant les compétences présentes au lycée de Cibeins au cœur des enseignements. Ce module de 87 heures est structuré autour de deux thèmes : l'éducation canine et le métier d'assistant vétérinaire.

5) Quels sont les actions professionnelles proposées aux étudiants ?

☞ Il s'agit de mise en situation aux côtés de professionnels du secteur de l'animalerie, de la jardinerie ou d'autres secteurs selon les opportunités. Ces situations sont proposées par les entreprises partenaires. Cela peut être par exemple : réaliser une étude de marché, des animations points de vente ou encore du démarchage clientèle pour le compte d'un fournisseur. Ce sont des situations professionnelles qui renforcent les compétences commerciales.

6) Quels sont les débouchés à l'issue de la formation ?

☞ Les débouchés sont variés : l'insertion professionnelle en tant que vendeur en magasins spécialisés, chef de rayon, technico-commercial, commercial itinérant, dans les domaines de l'animalerie, de la jardinerie ou autres secteurs.

La poursuite d'étude est possible avec un certificat de spécialisation, une licence générale ou professionnelle ou un BTSA en un an.

7) Informations pratiques :

☞ **Accès à l'internat** : La capacité d'accueil à l'internat est en général suffisante pour l'accueil de tous les jeunes, élèves, étudiants et apprentis, qui entrent en formation chaque année à Cibeins et qui font la demande pour l'accès à l'internat.

☞ **Accès à Cibeins** : pour les jeunes utilisant les transports en commun, des navettes assurent la liaison entre Cibeins et les gares de Lyon-Perrache et Villefranche sur Saône, le lundi matin et le vendredi soir pour les internes. Pour les jeunes logeant à l'extérieur, l'établissement de Cibeins est desservi par des réseaux de bus mais les horaires ne sont pas toujours compatibles avec le début et la fin des cours. D'où l'intérêt d'être interne si le jeune ne dispose pas d'une voiture.

Tarifs de la pension / Transports pour venir à Cibeins / Possibilité de rentrer le dimanche soir / Possibilité d'accueil à l'internat si on est apprenti...

☞ Pour toutes les questions pratiques => <https://www.cibeins.fr/infos-pratiques/>

8) Journée Portes-ouvertes (JPO) du samedi 23 mars 2024 :

☞ Une journée portes-ouvertes « Toutes Filières » est prévue le samedi 23 mars toute la journée. Elle permettra à chaque jeune de découvrir les locaux (notamment internat, restauration, salles de cours...) lors d'une visite, puis de rencontrer des enseignants intervenant dans la formation (enseignants en matière techniques et économiques) et qui pourront expliquer le contenu et l'organisation de la formation et répondre aux questions des jeunes.

Toute personne ayant pris contact préalablement avec l'établissement et pour laquelle nous disposons des coordonnées recevra début mars un courriel avec l'ensemble des informations sur les modalités d'organisation de la JPO.

*Pour toute information complémentaire, notre site internet – www.cibeins.fr
ou par mail : epl.cibeins@educagri.fr, ou par téléphone au 04.74.08.88.22*